



FORMULAIRE DE SIGNALEMENT À LA DIRECTION D'UN ÉLÈVE PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____
Degré scolaire en cours : _____ Année scolaire : _____
Titulaire ou tuteur : _____ École : _____
Code de difficulté : _____

MOTIFS DU SIGNALEMENT OU DE LA DEMANDE DE L'ENSEIGNANT

- A) Demande de mettre en place des services d'appui ou de les réviser, conformément à 8-9.07. L'enseignant(e) décèle certaines difficultés chez l'élève, qui nécessitent des services ou une révision des services déjà offerts, sans nécessiter un P.I. **(compléter les sections 1 à 4 au verso)**
- B) Demande de mettre en place ou de réviser le plan d'intervention par l'équipe du plan d'intervention, conformément à 8-9.07. L'enseignant(e) perçoit chez l'élève des difficultés qui nécessitent qu'une évaluation soit faite par l'équipe du P.I. **(compléter la section 5 au verso)**
- C) Demande de reconnaître l'élève comme présentant des difficultés d'apprentissage (D.A.) ou des troubles de comportement (T.C.) conformément à 8-9.07. Cette recommandation doit être faite par l'équipe du P.I. Si l'élève est reconnu D.A., des services seront offerts **ou** il sera pondéré. Si l'élève est reconnu T.C., il sera pondéré et des services seront offerts. **(compléter les sections 1 à 3 au verso)**

Formation d'un comité ad hoc :

- D) Demande d'assurer l'étude de cas et le suivi de l'élève présentant un handicap ou des troubles graves de comportement, conformément à 8-9.11. Pour les élèves handicapés et en troubles graves de comportement (T.G.C.), la convention 2000-2003 s'applique. L'élève T.G.C. est pondéré **et** des services sont offerts. L'élève handicapé est pondéré **ou** des services sont offerts. À la demande de l'enseignant(e), la direction met sur pied un comité ad hoc dans le but d'assurer l'étude du cas et le suivi. **(compléter la section 5 au verso)**

Signature de l'enseignant-e

Signature de l'enseignant-e

Date : _____
Date : _____

Présence souhaitée de la direction : Oui Non

SUIVI DE LA DEMANDE PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE, CONFORMÉMENT À 8-9.08 A. LA DÉCISION CI-APRÈS DOIT ÊTRE COMMUNIQUÉE PAR ÉCRIT À L'ENSEIGNANT-E.

Demande reçue le : _____ Par : _____

La demande est acceptée :

Demande A) Les services mis en place ou révisés seront :

Demandes B)C)D) La date de convocation du comité ad hoc ou de l'équipe du plan d'intervention sera :

Les attentes de l'enseignante ou de l'enseignant ne peuvent être rencontrées. Autre suivi possible :

Signature de la direction

Date : _____

1. DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE

L'élève éprouve des difficultés :

- dans ses apprentissages : en lecture en écriture en mathématique
- dans ses comportements : avec les pairs avec les adultes
- dans d'autres domaines : communication autonomie autres

Préciser davantage la nature des difficultés observées. Dans le cas où la demande concerne un élève présentant des difficultés d'ordre comportemental, vous devez indiquer des observations d'un ou de plusieurs comportements problématiques.

2. INTERVENTIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

3. PRÉCISER LES SERVICES D'APPUI ACTUELLEMENT OFFERTS

4. PRÉCISER LES SERVICES D'APPUI DEMANDÉS

5. QUELS ÉLÉMENTS JUSTIFIENT VOTRE DEMANDE
